

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR 2023

Paris, le 15 février 2024

LA DIFFUSION ET LA FRÉQUENTATION DE LA PRESSE FRANÇAISE CONTRÔLÉES SUR L'ANNÉE 2023

LA PRESSE FRANÇAISE EN 2023

DIFFUSION TOTALE FRANCE 2023*



-4,6%
vs 2022**

CHAQUE JOUR,

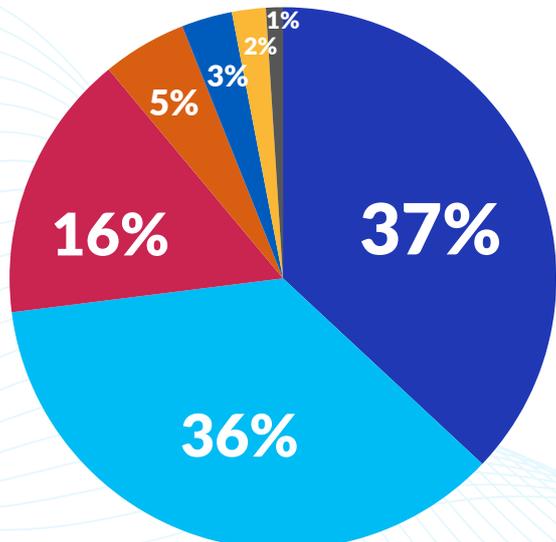


* Presse Grand Public et Presse Professionnelle (Diffusion Totale France)

Presse Gratuite d'Information - Diffusion (Diffusion Gratuite France)

** évolution à périmètre constant (hors Diverto, TV Mag, La Tribune Dimanche et Harper's Bazaar)

RÉPARTITION DES FAMILLES DE PRESSE EN VOLUME DE DIFFUSION TOTALE

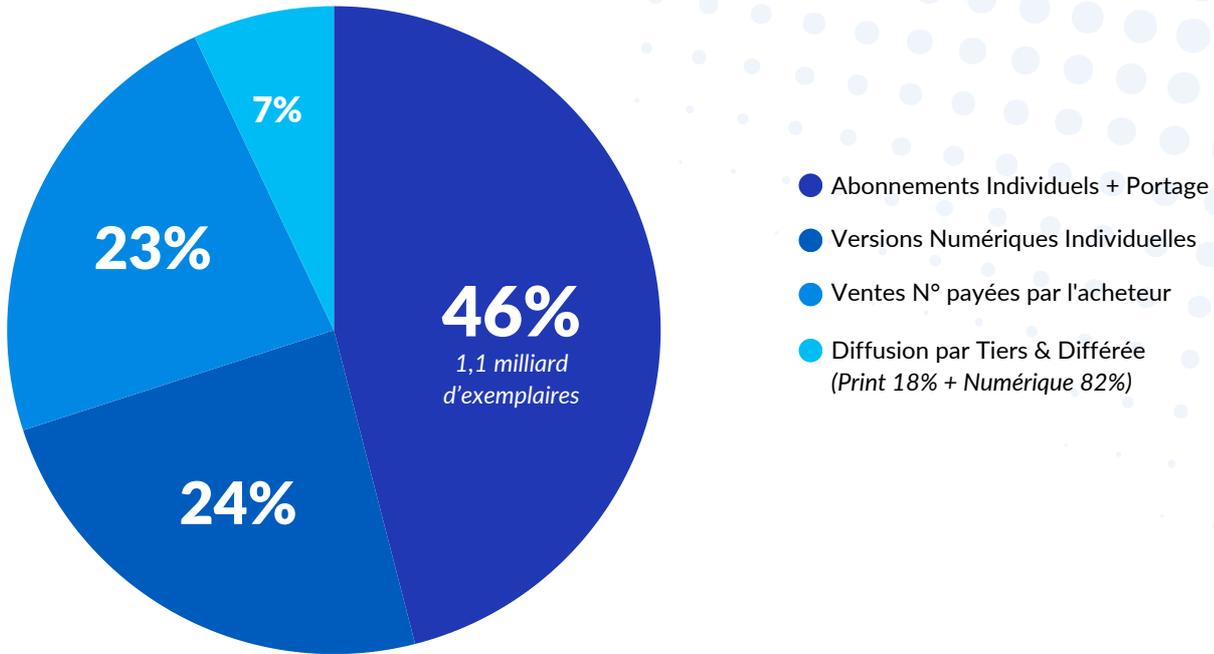


- Presse Quotidienne Régionale (PQR) 37%
- Presse Magazine 36%
- Presse Quotidienne Nationale (PQN) 16%
- PQ 7ème Jour 5%
- Presse Quotidienne Gratuite d'Info (PQGI) - Diffusion 3%
- Presse Hebdomadaire Régionale (PHR) 2%
- Presse Professionnelle 1%

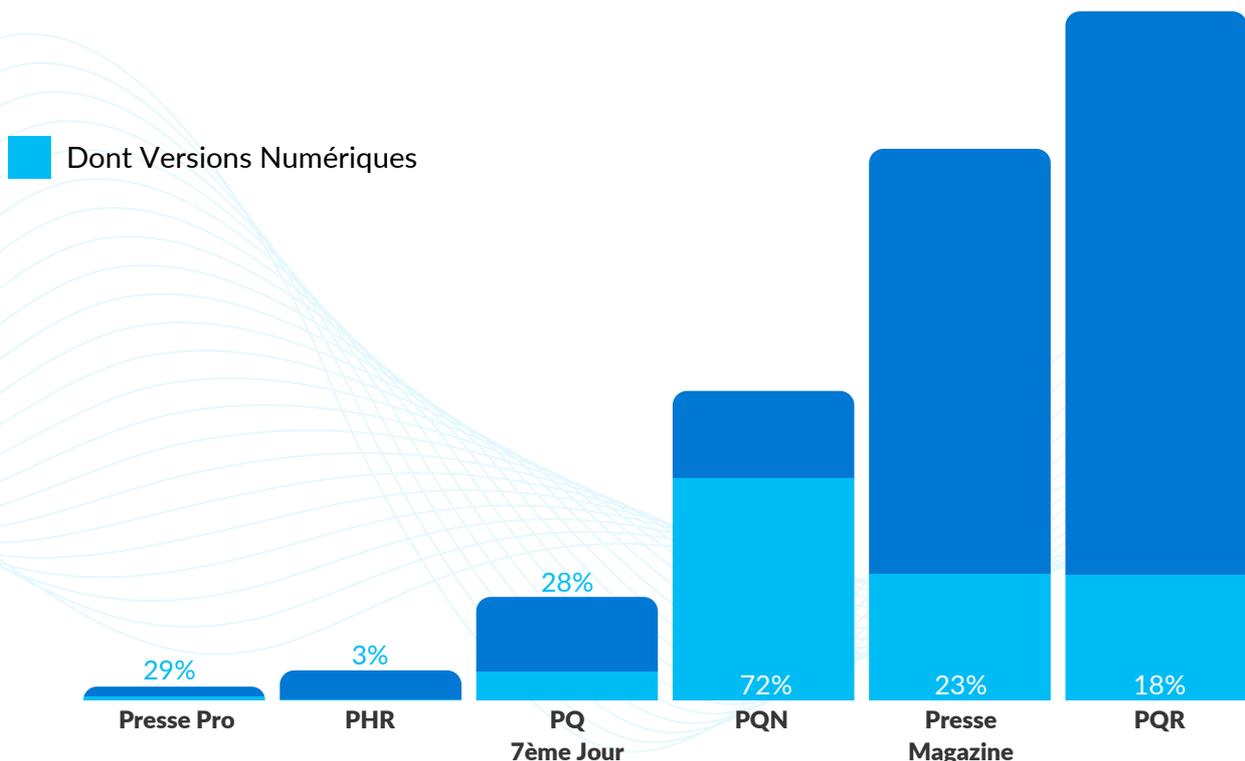
92%

La Diffusion Individuelle représente 92% de la Diffusion France Payée
(Ventes N° payées par l'acheteur + Versions Numériques Individuelles + Abos Individuels + Portage)

DIFFUSION FRANCE PAYÉE (EN STRUCTURE)



PART DES VERSIONS NUMÉRIQUES PAR FAMILLE DIFFUSION FRANCE PAYÉE



PRESSE PAYANTE GRAND PUBLIC

(regroupe la PQN + PQR & 7ème Jour + PHR + Presse Magazine)

453

titres composent
cette famille

La Presse Grand Public représente

99%

de la diffusion de la Presse



DIFFUSION 2023*

Diffusion France Payée

2,4
MILLIARDS

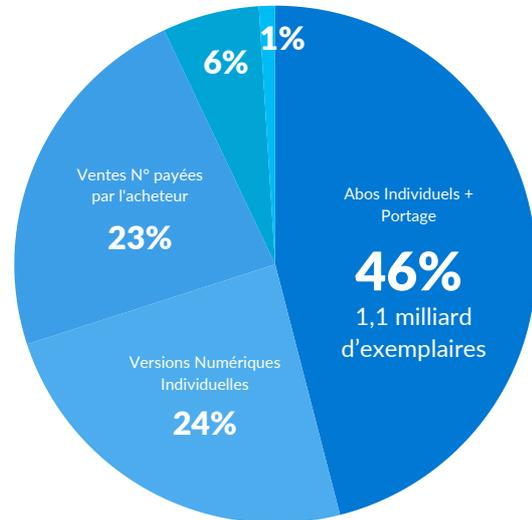
Total exemplaires

dont

721 millions
versions numériques



Versions Numériques Tiers Diffusion par Tiers & Différée Print



46%
1,1 milliard
d'exemplaires

FRÉQUENTATION 2023*

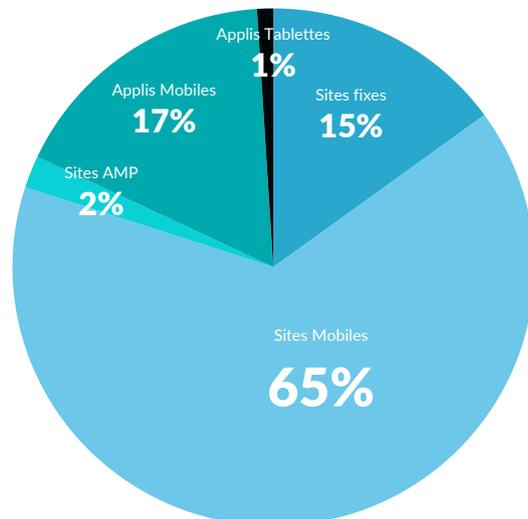
Fréquentation Sites & Applis de Presse

23
MILLIARDS

de visites tous
supports

dont

20 milliards
en mobilité**



*Déclarations sur l'Honneur OJD 2023 - évolutions vs 2022 à périmètre constant
Source : ACPM - février 2024, Copyright ACPM // Retrouvez-nous sur notre site www.acpm.fr
**Mobilité : Sites mobiles + Sites AMP + Applis Mobiles + Applis Tablettes

9

titres composent
cette famille



Le nombre total d'exemplaires diffusés par la PQN
progresses de 1,7% sur 1 an

vs 2,6% en 2022



20M de visites par jour sur la fréquentation Sites & Applis

vs 21M en 2022

DIFFUSION 2023*

Diffusion France Payée en moyenne par parution



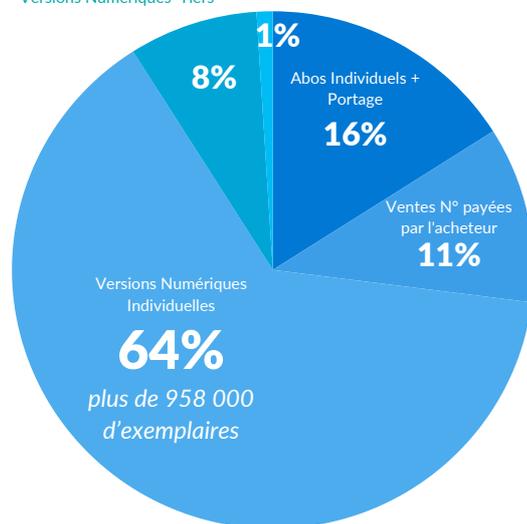
1,5
MILLION
Total exemplaires

dont

1 million
versions numériques



Versions Numériques Tiers Diffusion par Tiers Print



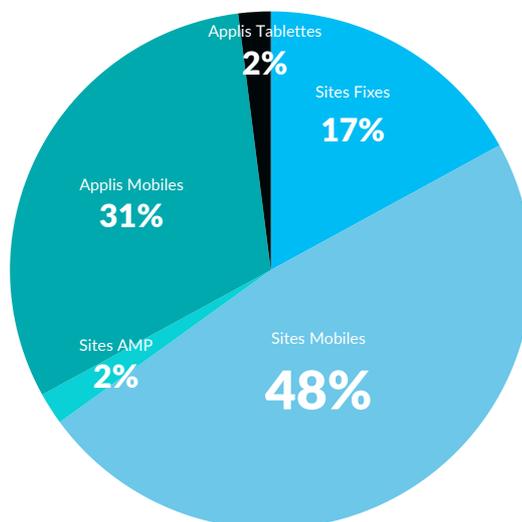
FRÉQUENTATION 2023*

Fréquentation Sites & Applis de Presse

7
MILLIARDS
de visites tous supports

dont

6 milliards
en mobilité**



PRESSE QUOTIDIENNE RÉGIONALE & 7ÈME JOUR

51

titres composent
cette famille



6,1M

d'exemplaires vendus en moyenne
par parution

vs 6,3M en 2022



Les sites et applis de la Presse régionale enregistrent 24 millions
de visites par jour, en progression de 3% sur un an.

vs 23M en 2022

DIFFUSION 2023*

Diffusion France Payée

1,1
MILLIARD

Total exemplaires

dont

220 millions

versions numériques



Versions Numériques Tiers

1%

3%

Versions Numériques
Individuelles

17%

Ventes N° payées
par l'acheteur

22%

Diffusion par Tiers Print

Abos Individuels +
Portage

57%

650M
d'exemplaires

FRÉQUENTATION 2023*

Fréquentation Sites & Applis de Presse

9

MILLIARDS

de visites tous
supports

dont

8 milliards

en mobilité**



Applis Tablettes

1%

Applis Mobiles

12%

Sites Fixes

12%

Sites AMP

3%

Sites Mobiles

72%



PRESSE HEBDOMADAIRE RÉGIONALE

144

titres composent
cette famille



42M d'exemplaires vendus en France

vs 45M en 2022



La fréquentation sur les sites et
applis de PHR progresse de

11,7%

vs 2022

DIFFUSION 2023*

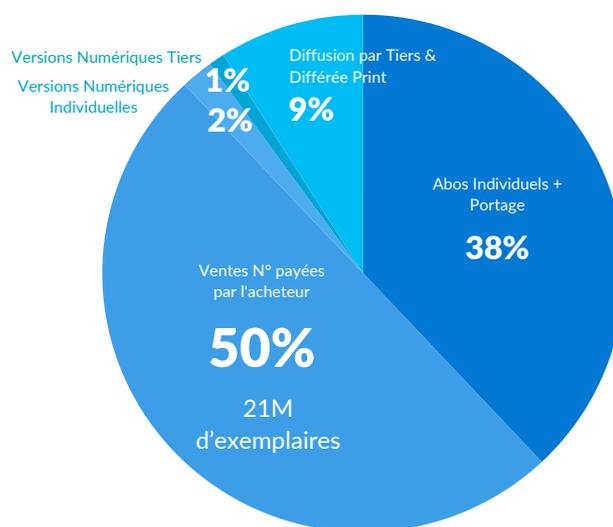
Diffusion France Payée

42,4
MILLIONS

Total exemplaires

dont

1,3 million
versions numériques



FRÉQUENTATION 2023*

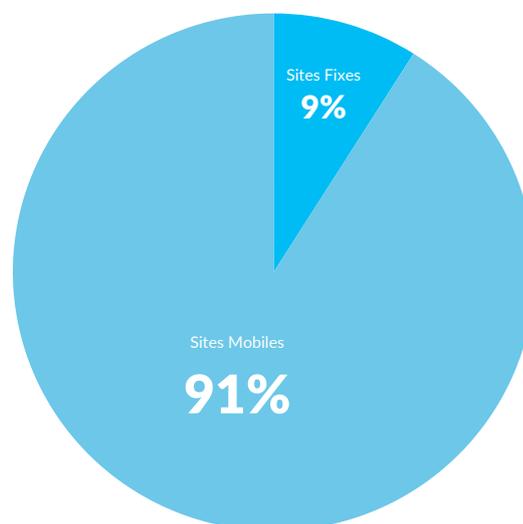
Fréquentation Sites & Applis de Presse

1,2
MILLIARD

de visites tous
supports

dont

1,1 milliard
en mobilité**



210

titres composent
cette famille



2,2M

d'exemplaires sont diffusés en France
par jour

vs 2,3M en 2022



16,9M

de visites sont effectuées sur ses Sites et Applis
dédiés chaque jour

vs 18,2M en 2022

DIFFUSION 2023*

Diffusion France Payée



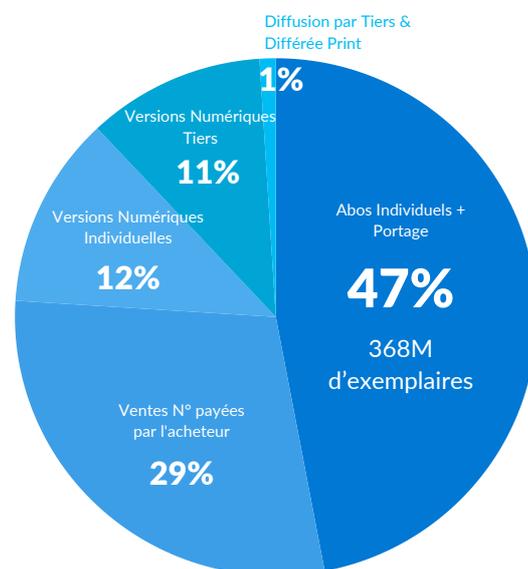
786,6
MILLIONS

Total exemplaires

dont

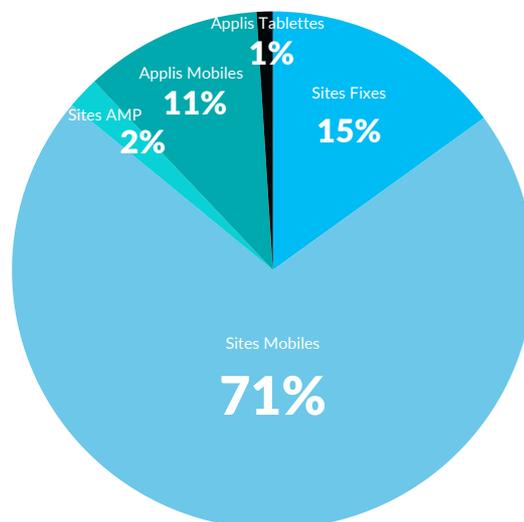
181,6 millions

versions numériques



FRÉQUENTATION 2023*

Fréquentation Sites & Applis de Presse



PRESSE PAYANTE PROFESSIONNELLE

57

titres composent
cette famille



19,1M d'exemplaires sont achetés par un public de professionnels qualifiés

vs 20,1M en 2022

407 000 de visites sont effectuées sur ses Sites et Applis dédiés chaque jour

vs 422 000 en 2022

DIFFUSION 2023*

Diffusion France Payée

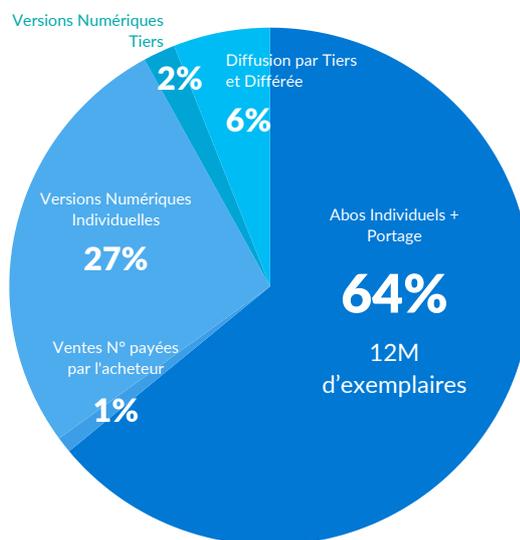
19,1
MILLIONS

Total exemplaires

dont

5,5 millions

versions numériques



FRÉQUENTATION 2023*

Fréquentation Sites & Applis de Presse

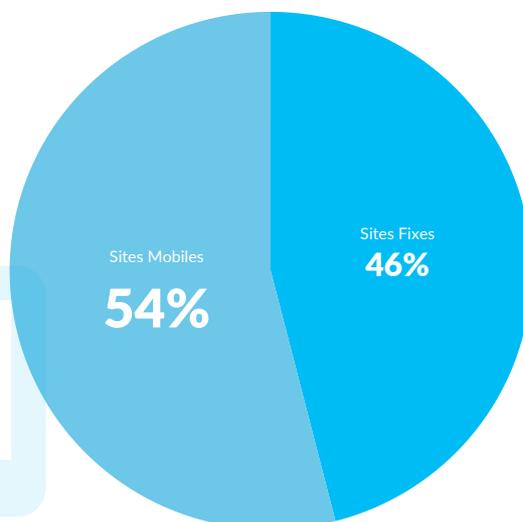
149
MILLIONS

de visites tous supports

dont

80 millions

en mobilité**





81M d'exemplaires diffusés en France

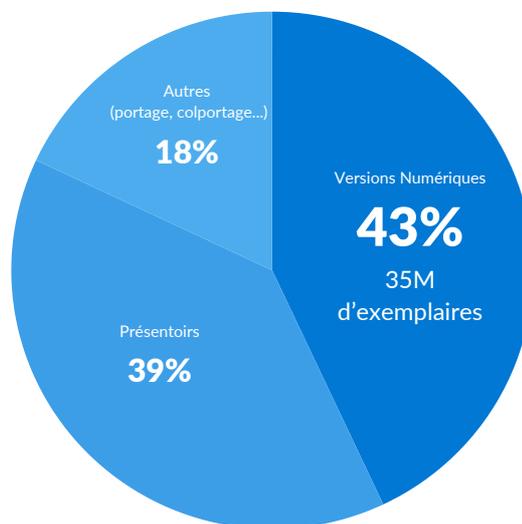
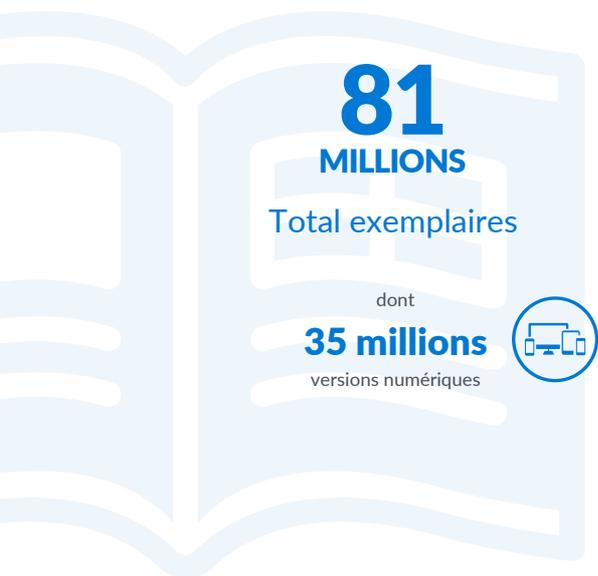
vs 82,5M en 2022

2,7M de visites sont effectuées sur ses Sites et Applis dédiés chaque jour

vs 3,3M en 2022

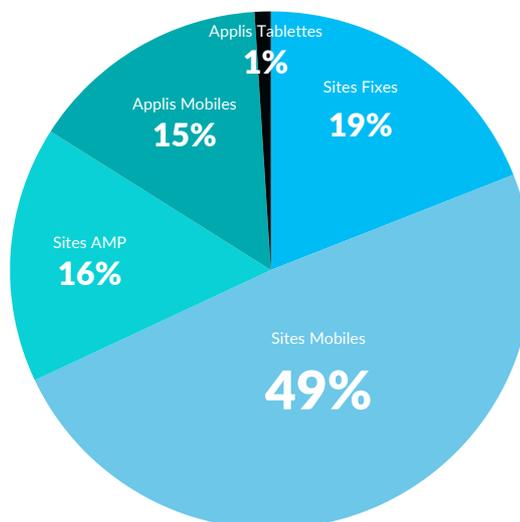
DIFFUSION 2023*

Diffusion Gratuite France



FRÉQUENTATION 2023*

Fréquentation Sites & Applis de Presse



DIFFUSION

- **La diffusion individuelle payée** : Elle se compose des abonnements, des ventes au numéro et de la diffusion de versions numériques. Les exemplaires concernés sont payés par le lecteur. Pour être pris en compte l'abonnement payé individuel print ne peut être commercialisé à un tarif inférieur à 50% du tarif d'abonnement de la publication figurant dans l'ours. Pour le numérique, le tarif minimal est de 25% du tarif ours.
 - **Les ventes au numéro** : Elles concernent les ventes chez les marchands de journaux (kiosque, Maison de la Presse, Relay...) via des messageries (France Messagerie ou MLP pour la Presse Nationale) ou en distribution directe par les éditeurs (Presse régionale), toujours au moins à 50% du prix facial.
 - **Les versions numériques** : Elles sont composées en très grande majorité d'abonnements aux versions numériques, payés par le lecteur et aux contenus identiques à la version print du titre (replica). Le tarif minimal est de 25% du prix facial. Il peut y avoir aussi des ventes à l'acte de versions numériques.
- **La diffusion payée par tiers en nombre** : Elle est composée de diffusions réalisées auprès de sociétés, compagnies aériennes, hôtels, collectivités territoriales, associations, syndicats, et qui se portent acquéreurs d'un nombre important d'exemplaires, print ou numérique, pour le confort de leur clientèle, le besoin de leurs adhérents, celui de leurs salariés, etc... Pour ces diffusions, le lecteur ne paie pas, les exemplaires lui étant offerts par un tiers, qui lui les a bien achetés. Le total des diffusions payées par tiers en nombre ne peut pas dépasser chaque mois 50% de de la diffusion individuelle totale.
 - **Versions numériques par tiers en nombre** : Il s'agit de diffusion en quantité de versions numériques. Cette diffusion de versions numériques par tiers est intégrée au quota mensuel maximum autorisé de diffusion par tiers (50 % de la diffusion individuelle).
- **La Diffusion France Payée (DFP)** : C'est la somme de la diffusion individuelle payée et de la diffusion payée par tiers en nombre. C'est l'indicateur référent sur le marché.
- **DSH (Déclaration Sur l'Honneur)** : Toute publication, inscrite à l'ACPM - Presse Payante et qui a fait l'objet d'un contrôle, doit fournir obligatoirement, deux fois par an, une Déclaration Semestrielle de Diffusion sur l'Honneur (D.S.H.). Les D.S.H. sont validées ultérieurement par le Procès-Verbal établi à l'issue des opérations de contrôle. S'il existe un écart supérieur à 1% entre la diffusion constatée lors du contrôle et celle figurant sur une D.S.H., le Directeur Général de l'ACPM saisit le Comité Diffusion pour sanction. Dans le cas où une D.S.H. n'est pas conforme aux règles de contrôle, le Directeur Général de l'ACPM peut saisir le Comité Diffusion.

SITES & APPLICATIONS

- **SITE : CORRESPOND À L'ENSEMBLE DES SUPPORTS CI DESSOUS :**

Site web fixe : correspond à un contenu éditorial identifié par un ou plusieurs nom(s) de domaine permettant d'accéder à un contenu homogène uniquement hébergé sur le Web et accessible uniquement par une requête de type 'http' via un Navigateur Web. Un même logo principal se retrouve sur l'ensemble du contenu placé sous la responsabilité d'une même entité juridique.

Site web mobile : correspond à un contenu éditorial identifié par un ou plusieurs nom(s) de domaine permettant d'accéder à un contenu homogène uniquement hébergé sur le réseau Mobile et accessible uniquement par une requête de type 'http' via le Navigateur d'un Smartphone. Un même logo principal se retrouve sur l'ensemble du contenu placé sous la responsabilité d'une même entité juridique.

Site AMP : Contenus éditoriaux produits et brandés par l'éditeur mais diffusés hors de ses supports digitaux (Google) et/ou ne remontant pas sur ses propres noms de domaine.

Visite site : Acte de consultation d'au moins une page du site Web effectué depuis un poste connecté par le biais d'un navigateur web ou d'un Terminal Mobile. Une absence d'activité sur le site dans un délai excédant trente minutes vaut pour fin de la Visite.

- **APPLICATION : CORRESPOND À L'ENSEMBLE DES SUPPORTS CI DESSOUS :**

Application Mobile : correspond à un contenu éditorial et publicitaire, accessible uniquement depuis l'application et identifiée par un ou plusieurs programmes téléchargeables de façon gratuite ou payante et permettant d'accéder à un contenu homogène depuis un Téléphone Mobile. Les Applications Mobile sont adaptées aux différents environnements techniques des Smartphones et adaptées à leurs contraintes et possibilités ergonomiques.

Application Tablette : correspond à un contenu éditorial et publicitaire, accessible uniquement depuis l'application et identifiée par un ou plusieurs programmes téléchargeables de façon gratuite ou payante et permettant d'accéder à un contenu homogène depuis une Tablette Tactile. Les Applications Tablettes sont adaptées aux différents environnements techniques des Tablettes Tactiles et adaptées à leurs contraintes et possibilités ergonomiques.

Visite appli : est l'acte de consultation d'une Application dédiée aux Téléphones Mobile et Tablettes effectué par un Visiteur Unique depuis son Téléphone Mobile ou sa tablette. Une absence d'activité sur cette Application Mobile dans un délai excédant trente minutes vaut pour fin de la Visite.

ACPM

LE TIERS DE CONFIANCE
LA VALEUR DES MÉDIAS

La mission de l'ACPM, l'Alliance pour les Chiffres de la Presse et des Médias, est d'être le tiers certificateur des médias. L'ACPM est née en décembre 2015 de la fusion entre l'OJD (ABC français, fondateur de l'IFABC) et la SAS AudiPresse (mesure d'audience de la Presse).

Depuis les années 2000, l'ACPM a élargi sa mission et contrôle désormais un univers médiatique plus large : les certifications et labels, la diffusion de la Presse écrite, l'enquête sur le lectorat de la presse écrite, les statistiques des sites web et des applications, le streaming de la radio numérique, la certification de l'exposition DOOH, la certification de la mesure des Podcasts.

Les données de l'ACPM jouent un rôle majeur dans le secteur très concurrentiel des médias. La certification de la diffusion d'un titre ou de l'utilisation d'un site est un gage de fiabilité. La mesure d'audience est une référence sur le marché des médias.

Adhérer à l'ACPM montre la volonté de transparence des éditeurs, leur intérêt à se comparer aux autres.

CONTACT

acpm.fr | 01.43.12.85.30 | info@acpm.fr

89 rue de Monceau 75008 Paris